



## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025 – 2030

*Un espace dédié aux pratiques, à l'enseignement et aux rencontres artistiques pour le territoire*

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Maison Pignal ■ 17 rue des Renoncées ■ 26250 LIVRON-SUR-DROME ■ Tél : 04 75 61 38 70  
Courriel : [ecoledemusique@mairie-livron.fr](mailto:ecoledemusique@mairie-livron.fr) ■ [ecoledemusique@loriol.com](mailto:ecoledemusique@loriol.com)  
Siège : MAIRIE ■ 90 avenue Joseph Combier ■ 26250 LIVRON-SUR-DROME





# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
I. <b>Situation et environnement local.....</b>	<b>4</b>
II. <b>Missions et champs d'interventions de l'établissement.....</b>	<b>6</b>
III. <b>Orientations particulières et contexte .....</b>	<b>7</b>
<b>PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT .....</b>	<b>9</b>
I. <b>État des lieux.....</b>	<b>9</b>
Offre pédagogique .....	10
Organisation et fonctionnement .....	11
Activités de diffusion .....	12
Partenariats et réseaux.....	12
Publics touchés .....	13
II. <b>Diagnostic.....</b>	<b>15</b>
<b>PERSPECTIVES.....</b>	<b>17</b>
I. <b>Orientations générales.....</b>	<b>17</b>
II. <b>Actions.....</b>	<b>18</b>
Proposer une offre pédagogique large et inclusive .....	18
Accueillir et accompagner les pratiques artistiques.....	19
Susciter les rencontres et l'ouverture culturelle.....	19
Adapter les moyens au projet .....	20
S'ouvrir vers l'intercommunalité .....	21
IV. <b>Mise en œuvre et évaluation .....</b>	<b>22</b>
Les instances de concertation .....	22
Échéancier et suivi des actions.....	23
<b>Conclusion prospective .....</b>	<b>24</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>25</b>

# INTRODUCTION

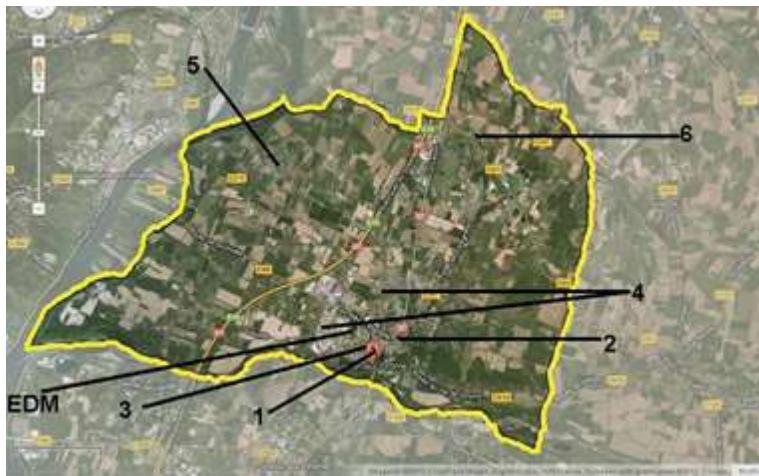
## I. Situation et environnement local

L'école de musique intercommunale Livron-Loriol, devenue **école musique & théâtre** en 2025, existe depuis 2008 sous la forme d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) créé par les deux villes de **Livron-sur-Drôme** et **Loriol-sur-Drôme** : le **Syndicat intercommunal d'enseignement artistique** (SIEA).

Les deux communes, limitrophes, appartiennent au canton de Loriol (27 241 habitants) et constituent les deux villes les plus importantes de la **Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée** (CCVD).



Les deux villes sont situées sur la Nationale 7, qui traverse Livron et contourne Loriol. Pour le moment, dans l'attente de la finalisation de la déviation de Livron, le seul pont entre les deux communes, séparées par la Drôme, rend les déplacements de l'une à l'autre problématiques à certaines heures de la journée. Il s'agit d'une donnée à prendre en compte dans l'organisation de l'offre de services.



## LIVRON-SUR-DRÔME

Avec 9418 habitants, Livron-sur-Drôme est la huitième ville du département.

Le centre-ville se partage entre le long de la N7 (1 - où se situent la plupart des commerces et services) et le haut Livron (2 - centre ancien, adossé à la colline). Les zones d'habitats collectifs (3) se trouvent plutôt en bordure du

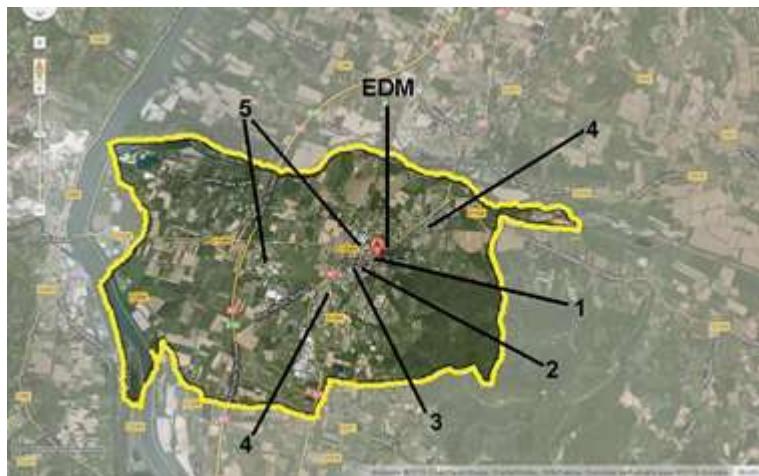
centre, avant de nombreux lotissements et zones résidentielles (4). Les hameaux des Petits-Robins (5) et de Saint-Genys (6) sont distants de quelques kilomètres. Ils disposent chacun d'une école primaire.

L'école musique & théâtre (EDM sur le plan) se trouve à la Maison Pignal, dans des locaux dédiés réhabilités en 2021, comprenant des salles de cours, des bureaux (administration et direction), une salle des professeurs et du stockage.

La ville est dotée d'un service culturel, d'une médiathèque et d'un centre social.

La commune compte :

- 4 écoles primaires publiques (37 classes) dont 2 dans les hameaux de Saint Genys et des Petits Robins
- 1 école primaire privée sous contrat (7 classes)
- 1 collège privé sous contrat (20 classes)
- 2 CFA (Batipôle / Lucien Ravit)



## LORIOL-SUR-DRÔME

Limitrophe de Livron par le nord, chef-lieu du canton, Loriol-sur-Drôme compte 6675 habitants, ce qui en fait la quatorzième ville du département.

Autour du centre-ville (1), assez restreint, on trouve des habitats collectifs (2), une zone HLM au sud-ouest (3), puis des zones plus résidentielles en périphérie (4). Les zones d'activités (5) bordent la Nationale 7 (nord de la ville et déviation) et l'autoroute A7.

Les zones d'activités (5) bordent la Nationale 7 (nord de la ville et déviation) et l'autoroute A7.

La ville de Loriol comporte un Quartier Politique de la Ville (QPV) depuis 2015. Certains dispositifs

pilotés par l'école musique & théâtre (orchestre à l'école, ateliers musicaux au collège) entrent dans le champ des actions du Contrat de ville<sup>1</sup> depuis 2019.

Les locaux utilisés pour les activités de l'école (**EDM**) se situent dans la Maison Pour Tous, dans laquelle se trouvent la médiathèque et le cinéma municipaux, et qui accueille également des activités associatives (théâtre, yoga...).

La ville est dotée d'un cinéma, d'une médiathèque et d'un espace de vie sociale.

La commune compte :

- 2 écoles primaires publiques (23 classes)
- 1 école primaire privée sous contrat (4 classes)
- 1 collège public (19 classes)

Bien que ne dépendant pas du réseau d'éducation prioritaire, l'école Jean-Jacques Rousseau et le collège Daniel Faucher à Loriol affichent un IPS (indice de position sociale) inférieur aux autres établissements du territoire.

## II. Missions et champs d'interventions de l'établissement

Établissement public non classé, l'école répond néanmoins aux préconisations du Schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture<sup>2</sup>. Elle est conventionnée dans le cadre du Schéma départemental de développement des enseignements artistiques<sup>3</sup>.

Ses missions couvrent plusieurs champs d'intervention complémentaires qui lui permettent d'intervenir auprès de nombreux publics : enseignement, accompagnement de pratiques artistiques et actions culturelles.



### Enseignements artistiques

Élaborée par l'équipe pédagogique et la direction, conformément au Schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture, l'offre pédagogique comprend aussi bien des parcours diplômants de l'éveil à la fin du second cycle que des activités en parcours libres, pour enfants ou adultes.

### Accompagnement de pratiques artistiques

L'établissement constitue un pôle-ressource pour les amateurs comme pour les professionnels, avec la mise à disposition de locaux de répétitions, l'accompagnement personnalisé de projets et l'accueil de résidences ou de stages.

<sup>1</sup> <https://www.loriol.com/mes-services/citoyennete-solidarite/le-contrat-de-ville>

<sup>2</sup> <https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/bulletin-officiel/bulletin-officiel-hors-série-n-5-septembre-2023>

<sup>3</sup> <https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/culture/enseignements-artistiques/>

Chaque accompagnement fait l'objet d'une convention qui engage le bénéficiaire à participer à une ou des actions(s) visant à valoriser et à faire rayonner le travail artistique effectué (rencontre ou collaboration avec des élèves, temps de présentation ou d'échange ouvert au public, spectacle...).

### **Actions culturelles sur le territoire**

Les missions de l'établissement s'inscrivent dans le champ de l'éducation artistique et culturelle<sup>4</sup>. Chaque année, des projets éducatifs et artistiques permettent d'aller à la rencontre des publics du territoire, à travers la découverte d'œuvres ou de répertoires, la rencontre avec des artistes, la sensibilisation et l'initiation aux pratiques artistiques, ou encore l'engagement dans un processus de création.

Ces actions incluent le plus souvent un travail en milieu scolaire et participent à l'offre culturelle locale en y impliquant des publics parfois éloignés de prime abord.

## **III. Orientations particulières et contexte**

Quelques spécificités ont contribué à forger l'**identité** de l'établissement :

- L'équipe pédagogique s'inscrit dans une dynamique de projets et travaille en collectif, au sein d'une structure à taille humaine.
- Sur le plan pédagogique, l'accent est mis sur l'offre de découverte et l'accueil des débutants, afin de multiplier les portes d'entrée possibles pour différents publics. Afin de s'inscrire dans une pratique artistique épanouie, l'évaluation a lieu majoritairement en contrôle continu et sous forme de projets et de restitutions publiques.
- Les dispositifs en milieu scolaire (orchestres à l'école, ateliers) représentent une part importante de l'activité et plus d'un tiers des bénéficiaires. Leur fonctionnement particulier (cours collectifs, travail en équipe...) a un impact sur l'ensemble de l'offre pédagogique. Ils ont également permis l'ouverture et le développement de nouvelles disciplines instrumentales.
- Au fil des années, des partenariats pérennes ont été mis en place avec des structures et acteurs du territoire : médiathèques, centre social, petite enfance, établissements d'accueil pour personnes âgées, associations...
- Avec une proposition régulière de concerts, d'accueils de résidences et de projets artistiques grâce à des partenariats multiples, l'école s'est affirmée comme un acteur culturel important sur le territoire, au-delà de ses missions d'enseignement.

L'école musique et théâtre compose avec quelques **contraintes** qui ont un impact sur son fonctionnement et ses activités pédagogiques :

- La structuration en SIVU dépendant de deux communes alourdit la gestion administrative, les relations fonctionnelles avec les autres services, ainsi que l'organisation et la répartition des activités. De plus, les contraintes de déplacement des usagers et du personnel doivent être prises en compte.

---

<sup>4</sup> <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/education-artistique-et-culturelle/actualites/Charte-pour-l-education-artistique-et-culturelle>

- L'offre pédagogique est relativement diversifiée sur le plan instrumental, mais avec de faibles temps de cours pour une partie de l'équipe enseignante, parfois divisés sur les deux antennes. Ceci occasionne un manque d'attractivité lors des recrutements et un manque de disponibilité des agents pour des projets hors de leurs jours habituels de présence.
- La question des locaux est récurrente depuis plusieurs années :
  - Les salles de Loriol sont peu adaptées, partagées et en partie non accessibles. Elles manquent également de visibilité ;
  - Le regroupement des cours, qui rend possibles les projets et le travail en équipe, pose des problèmes de capacité d'accueil des bâtiments sur certains jours ;
  - Aucune salle utilisée par l'école de musique ne pouvant accueillir de répétitions en grand ensemble, les répétitions d'orchestres ont lieu dans des locaux distants et peu adaptés.

# PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

## I. État des lieux

Depuis la création en 2008 du SIEA, issu du regroupement des deux écoles de musique associatives de Livron et Loriol, l'évolution de l'établissement a été considérable :

	2008	2025
<b>Élargissement de l'offre pédagogique</b>	8 instruments 7 ateliers <b>65</b> heures hebdomadaires d'enseignement	<b>Musique / Théâtre</b> 15 instruments <b>16</b> ensembles et ateliers <b>108</b> heures hebdomadaires d'enseignement
<b>Professionnalisation et structuration de l'équipe</b>	<b>9</b> enseignants, dont 3 DE <sup>5</sup>	<b>15</b> enseignants, dont 12 DE, DUMI <sup>6</sup> et/ou titulaires de la fonction publique territoriale
<b>Augmentation du nombre d'élèves et du public touché</b>	<b>141</b> inscriptions	> <b>350</b> élèves / bénéficiaires (cours hebdomadaires) + 80 utilisateurs des locaux de répétitions + stages et actions ponctuelles
<b>Innovations pédagogiques, nouvelles propositions</b>		Orchestres à l'école, parcours d'initiation instrumentale, refonte du cycle I et de la formation musicale, projets interdisciplinaires, mutualisations entre établissements. Propositions hors-les-murs : scolaire, petite enfance, personnes âgées...
<b>Rayonnement, participation à la vie du territoire</b>	<b>6 à 8</b> auditions / an	Environ <b>30</b> prestations / an Accueil de résidences artistiques, répétitions, petits spectacles Projets avec des artistes invités Nombreuses collaborations (service culture, médiathèques, centre social, cinéma, petite enfance...) Rayonnement au-delà du territoire : projets avec Orchestre à l'école (Philharmonique de Radio France, Ibrahim Maalouf, Festival des arts à l'école...) ou avec d'autres établissements Drômois ou hors département, jusqu'aux échanges internationaux (Italie, Belgique, Québec...).
<b>Moyens mis en œuvre</b>	Premier budget : <b>140 000 €</b> Locaux d'enseignement : 6 salles à Livron, 4 à Loriol	Budget de fonctionnement : <b>370 000 €</b> Locaux : Maison Pignal réhabilitée à Livron (6 salles) – sans changement à Loriol Parc instrumental pour projets et prêts aux familles

<sup>5</sup> Diplôme d'État

<sup>6</sup> Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

## Offre pédagogique

Élaborée par la direction et l'équipe enseignante, l'offre pédagogique couvre des champs variés :

### CYCLE DE DÉCOUVERTE

Initiation globale et ludique à la musique pour les plus jeunes, avec ou sans instrument : éveil musical, initiation, parcours d'initiation instrumentale, percussions, initiation vocale

**7** groupes

**8,75** heures hebdomadaires

**47** élèves

### CURSUS COMPLET

Ce parcours comprend pratique instrumentale ou vocale (*batterie, chant, clarinette, flûte traversière, flûte à bec, guitare acoustique ou électrique, piano, percussions, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon, alto, violoncelle*), formation musicale et pratiques collectives, de l'initiation à la fin du second cycle.

**16** disciplines instrumentales

**57** heures hebdomadaires

**90** élèves

### ENSEMBLES ET ATELIERS

Les pratiques d'ensembles permettent de débuter ou poursuivre une pratique musicale en groupe, pour enfants et/ou adultes selon les activités.

**12** activités d'ensembles

**11,5** heures hebdomadaires

**80** élèves

### THÉÂTRE

Ateliers d'initiation et de pratique théâtrale pour enfants et adolescents.

**2** groupes

**3,5** heures hebdomadaires

**24** élèves

### ACCUEIL DE GROUPES

Locaux de répétitions, accueil ou accompagnement de pratiques artistiques en amateurs.

**6** associations / groupes

**8** heures hebdomadaires

**75** personnes

### ACTIONS HORS-LES-MURS

Ateliers proposés en milieu scolaire (collège Daniel Faucher, école élémentaire Marcel Pagnol), petite enfance ou autres établissements partenaires.

**3** ateliers réguliers

**3,5** heures hebdomadaires

**78** bénéficiaires

**6 à 10** interventions ponctuelles (petite enfance)

**50** bénéficiaires

### CLASSES-ORCHESTRES

Dispositif spécifique d'apprentissage instrumental par l'orchestre en temps scolaire :

- école élémentaire Jean-Jacques Rousseau (Loriol) – 1 classe
- collège Anne Cartier (Livron) – 2 classes

**3** Classes

**30,5** heures hebdomadaires

**79** élèves

*NB : Toutes les données chiffrées correspondent à la rentrée 2025.*

Les activités pédagogiques de l'établissement ont évolué au fil des années, avec :

- L'ouverture de nouvelles disciplines instrumentales, souvent liées aux besoins des pratiques collectives (trombone en 2010, clarinette en 2012, violoncelle en 2019, trompette en 2023) ;
- La proposition de nouveaux formats ou dispositifs afin de diversifier les entrées possibles dans la pratique musicale (initiation percussions, parcours d'initiation instrumentale, parcours chansons...) ;
- Une organisation construite autour de projets et privilégiant les pédagogies collectives et les regroupements d'élèves, avec une attention portée aux temps de cours nécessaires par niveau, dans le respect des préconisations du SNOP ;
- Une refonte progressive des cursus et des contenus de formation musicale.

## Organisation et fonctionnement

L'organisation générale de l'établissement est définie dans son règlement intérieur.

### Le personnel : tableau des emplois au 01/11/2025

Emploi	Cadre d'emploi / grade	Temps de travail	Temps d'enseignement hebdomadaire
<b>Catégorie A</b>			
Directeur	PEA <sup>7</sup> hors classe	100,00 %	1h30
<b>Catégorie B</b>			
Professeur de flûte	ATEA <sup>8</sup> principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35%	7h00
Professeur de clarinette	ATEA principal de 1 <sup>ère</sup> classe	27,5%	5h30
Professeur de saxophone	ATEA principal de 2 <sup>ème</sup> classe	33,75%	6h45
Professeur de trompette	ATEA principal de 2 <sup>ème</sup> classe	17,5%	3h30
Professeur de tuba / trombone	ATEA principal de 1 <sup>ère</sup> classe	36,25%	7h15
Professeur de violon / alto / initiation / éveil	ATEA principal de 2 <sup>ème</sup> classe	50,00%	10h00
Professeur de violoncelle	ATEA principal de 2 <sup>ème</sup> classe	31,25%	6h15
Professeur de piano / formation musicale	ATEA principal de 1 <sup>ère</sup> classe	53,75%	10h45
Professeur de piano / formation musicale	ATEA principal de 2 <sup>ème</sup> classe	60%	12h00
Professeur de guitare / musiques actuelles	ATEA principal de 1 <sup>ère</sup> classe	55,00%	11h00
Professeur de guitare / ensembles	ATEA principal de 2 <sup>ème</sup> classe	26,25%	5h15
Professeur de batterie / FM / percussions	ATEA principal de 2 <sup>ème</sup> classe	62,5%	12h30
Professeur de percussions	ATEA	5,00%	1h00
Professeur de chant	ATEA principal de 2 <sup>ème</sup> classe	25,00%	5h00
Professeur de théâtre	ATEA principal de 2 <sup>ème</sup> classe	17,5%	3h30
<b>Catégorie C</b>			
Assistante de direction / agent administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100,00 %	/

<sup>7</sup> Professeur d'enseignement artistique

<sup>8</sup> Assistant territorial d'enseignement artistique

Actuellement, l'établissement fonctionne avec :

- 1 ETC (équivalent temps complet) de direction
- 1 ETC administratif
- 5,4 ETC d'enseignement
- 0,2 ETC environ en heures allouées pour certains projets

Le poste de direction actuel comprend non seulement la direction pédagogique et administrative de l'école, mais aussi la direction générale du SIVU. Avec le développement de l'établissement et la mise en place de nouvelles activités et projets, une direction adjointe devient indispensable.

## Activités de diffusion

L'établissement n'a pour le moment pas d'activité de diffusion autonome : les projets incluant une programmation d'artistes professionnels sont portés en collaboration avec d'autres services (service culturel à Livron, cinéma à Loriol). Ces partenariats sont essentiels pour faire rayonner les projets artistiques sur le territoire.

L'école de musique peut proposer et piloter des actions de diffusion en lien avec les projets menés par l'équipe enseignante.

L'accueil de résidences artistiques, incluant des temps de restitutions publiques, se développe mais reste limité par la disponibilité et la capacité des locaux. Il faut relever que des résidences autour du très jeune public ont pu avoir lieu à la Maison Pignal, du fait de la proximité et des échanges possibles avec le multi-accueil « Écureuils et pommes de pins » situé juste à côté.

## Partenariats et réseaux

Les multiples partenariats et conventionnements mis en place ont permis le développement d'un offre en milieu scolaire, d'actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) ou de médiation pour des publics non-inscrits.

### • Dispositifs et actions éducatives

Partenaire	Actions
<b>École élémentaire Jean-Jacques Rousseau (Loriol)</b>	Orchestre à l'école (1 classe, suivie du CE2 au CM2)
<b>Collège Anne Cartier (Livron)</b>	Orchestres au collège (2 classes, suivies de la 6 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup> )
<b>Collège Daniel Faucher (Loriol)</b>	Ateliers de pratique instrumentale

Les actions mises en œuvre et pilotées par l'école de musique ont permis l'élaboration d'un projet NEFLE (« *Notre école, faisons-la ensemble* » – Fonds d'innovation pédagogique Éducation nationale) en 2023 : le collège Daniel Faucher a obtenu un financement sur 4 ans pour un parcours d'éducation artistique et culturelle de la maternelle au collège.

- **Collaborations régulières**

Partenaire	Actions
<b>Service culturel Livron</b>	Collaborations autour de la programmation culturelle : propositions mutuelles de spectacles, projets EAC, participation d'élèves
<b>Centre social, CSH Livron</b>	Ateliers de découverte musicale pour le centre de loisirs : initiation à la pratique instrumentale, MAO...
<b>École de musique associatives proches<sup>9</sup></b>	Mutualisation de compétences, ensemble inter-école
<b>Compagnie Indice 2</b>	Participation d'élèves à des spectacles organisés par la compagnie

- **Actions de médiation et de sensibilisation**

Publics	Actions
<b>Personnes âgées</b>	Temps de rencontres : concerts classe de chants, OAE, cours délocalisés
<b>Petite enfance</b>	Moments musicaux partagés : cours délocalisés, semaine ouverte, sorties de résidences
<b>Médiathèques</b>	Rencontres musicales : jam sessions
<b>Cinéma Loriol</b>	Programmation de ciné-concerts en lien avec des projets de l'école

- **Travail en réseau, rayonnement**

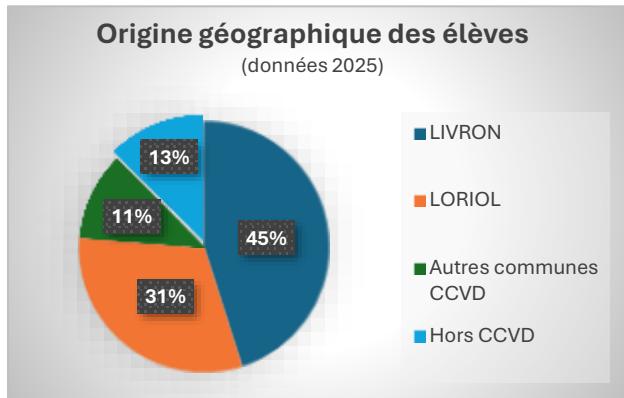
Réseau	Actions
<b>SDEA<sup>10</sup></b>	Participation au réseau des établissements conventionnés du département
<b>Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée</b>	Réflexions communes à l'échelle du territoire, échanges de services (utilisation des locaux...), participation aux travaux en cours autour de l'enseignement musical sur le territoire
<b>Conférence 26-07</b>	Réseau informel d'établissements d'enseignements artistiques (Montélimar, Tricastin, Dieulefit, ARC-DRAGA). Échanges et réflexions communes (pédagogie, fonctionnement...), organisation de temps de rencontres.
<b>Conservatoires de France</b>	Réseau professionnel de directeurs d'établissements d'enseignements artistiques
<b>Orchestre à l'école</b>	Partenariat étroit via l'activité des orchestres à l'école/au collège du territoire, participation aux appels à projets

## Publics touchés

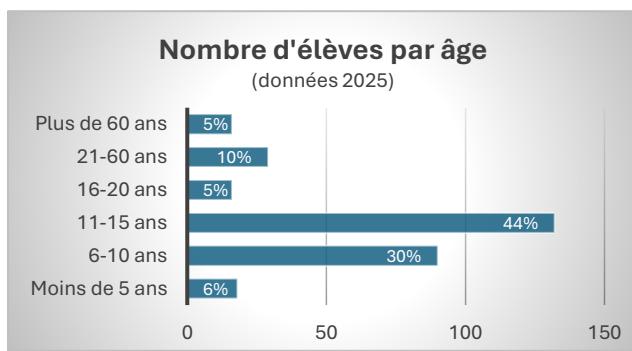
Le nombre d'inscriptions dans les activités régulières (cours et ateliers hebdomadaires) équivaut actuellement à un peu plus de 2% de la population du bassin des communes de Livron et Loriol.

<sup>9</sup> École de musique intercommunale du canton de Portes, école de musique intercommunale des Ramières

<sup>10</sup> Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques



moitié des 13% d'élèves extérieurs à la CCVD), du fait de sa proximité avec Loriol et de la carte scolaire, les collégiens saulçois dépendant du collège Daniel Faucher à Loriol.



Actuellement, **87% des élèves résident sur le territoire de la communauté de communes**, et 76% à Livron et Loriol.

Le nombre d'élèves habitant dans d'autres communes de la CCVD que Livron et Loriol se trouve pour le moment limité du fait des priorités accordés aux Livronnais et Loriolais dans le règlement intérieur.

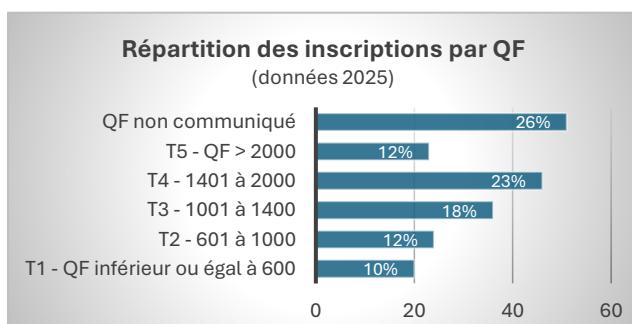
Parmi les communes extérieures à la CCVD, Saulce est la plus représentée (près de la

moitié des 13% d'élèves extérieurs à la CCVD), du fait de sa proximité avec Loriol et de la carte

scolaire, les collégiens saulçois dépendant du collège Daniel Faucher à Loriol.

La répartition des **tranches d'âges** varie peu, avec une forte prédominance des 6-17 ans (et particulièrement des 6-15 ans), du fait de l'absence de lycée sur le territoire et des actions en milieu scolaire (classes-orchestres, ateliers au collège, projet « voix »).

Parmi le public adulte, la tranche d'âge la plus représentée plus de 50 ans.



Les droits d'inscriptions sont modulés en fonction du **quotient familial** (sauf pour les élèves extérieurs en cursus complet). Les familles qui se situent dans les deux premières tranches de QF restent sous-représentées parmi les inscriptions à titre individuel (hors classes-orchestres et autres dispositifs en milieu scolaire)

concernées par cette modulation.

L'offre pédagogique mise en œuvre, en proposant une diversité de parcours (découverte, stages...) vise à atténuer cette disparité entre population du territoire et publics inscrits.

Dans la répartition par niveaux, la grande majorité des élèves se situe en découverte et en premier cycle. L'offre pédagogique pour accueillir des élèves en second cycle existe, mais l'effectif reste faible pour le moment. Cette tendance peut s'expliquer par :

- l'absence de lycée à Livron et Loriol (poursuite du parcours musical sur le lieu d'études, arrêt ou mise en suspend après la 3<sup>ème</sup>);
- une préférence pour les parcours non diplômants ou en pratique collective seule, moins contraignants, à l'adolescence ;

- un départ vers les établissements classés (CRD<sup>11</sup>, CRI<sup>12</sup>) pour les élèves souhaitant valider une fin de cycle II mieux reconnue.

Au-delà du public inscrit dans les activités pédagogiques, le nombre de bénéficiaires concernant l'accueil de pratiques en amateurs et d'actions culturelles dans les locaux à Livron (résidences, projets artistiques) est en hausse depuis quelques années. De nouvelles conventions ont été mises en place pour la rentrée 2024, avec une tarification et des conditions simplifiées pour les associations locales.

Les prestations publiques font partie intégrante du parcours des élèves et de la vie locale. Chaque année, une trentaine de prestations, dont plus de la moitié organisées ou co-organisées par l'établissement, réunissent entre 3 et 5 000 spectateurs.

## II. Diagnostic

Aujourd'hui, l'établissement est relativement bien repéré et très présent sur le territoire, en témoignent sa fréquentation, les listes d'attentes récurrentes et les nombreuses sollicitations reçues chaque année. Il est considéré comme l'une des « têtes de réseau » départementales.

Au vu de la fréquentation et des actions mises en œuvre pour toucher de nouveaux publics, le nombre de demandes d'inscriptions risque d'augmenter dans les années à venir. L'accueil et l'accompagnement de pratiques en amateurs (répétitions de groupes ou d'ensembles extérieurs) se développement également. Une réflexion sur les possibilités d'accueil actuelles et les besoins anticipés permettra de définir des priorités et d'envisager le cas échéant les projets d'équipements adéquats : rénovation d'un bâtiment à Loriol, extension initialement inscrite dans le projet de la maison Pignal à Livron... La question des locaux, notamment à Loriol, est cruciale car cet aspect est actuellement un frein pour le développement, voire le maintien de certaines activités.

Les dispositifs en milieu scolaire sont l'une des particularités de l'école et répondent à une demande plus large que les parcours sur inscription, contribuant ainsi à la diversification des publics. D'autres sources de financements sont mobilisées (Contrat de ville, Orchestre à l'école...), mais celles-ci ne sont pas nécessairement pérennes. La gratuité de ces actions pour les bénéficiaires nécessite un engagement dans la durée des collectivités.

En rendant visibles des instruments peu demandés jusqu'alors et en garantissant un horaire minimum lors des recrutements, les classes-orchestres ont contribué à créer, puis développer de nouvelles disciplines instrumentales. Poursuivre le développement des classes à faible nombre d'heures contribue à enrichir l'offre et les pratiques d'ensembles sur le territoire, donc les possibilités de rayonnement et de participation à la vie locale, ainsi qu'à consolider l'implication de l'équipe enseignante.

---

<sup>11</sup> Conservatoire à Rayonnement Départemental (Valence-Romans Agglo)

<sup>12</sup> Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (Montélimar Agglomération, Privas Centre-Ardèche)

L'ouverture au théâtre, en cours, a été mise en œuvre en lien avec l'offre déjà existante, afin que les parcours proposés s'enrichissent mutuellement et permettent de croiser les pratiques. Ceci pourrait conduire par la suite à proposer un « éveil artistique » au sens large pour les plus jeunes.

Les préconisations du nouveau Schéma national d'orientation pédagogique<sup>13</sup> du ministère de la Culture, publié en 2023, entrent en résonnance avec les évolutions de l'offre pédagogique en cours :

- Diversification des parcours, en différenciant cursus d'études, programmes de formation et parcours personnalisés ;
- Évolution de la place de l'élève dans la construction de son parcours (autoévaluation, évaluations réciproques...) ;
- Adaptation aux évolutions sociétales (inclusion, diversification des actions culturelles, implication des publics dans les démarches de création...) ;
- Actions d'éducation artistique et culturelle permettant de s'adresser à tous types de publics ;
- Structuration de l'enseignement du théâtre pour les 4-15 ans, qui pourrait permettre d'envisager la mise en place d'un parcours théâtre avec un éveil commun musique-théâtre (voire danse, puisque le mouvement et le ressenti corporel sont primordiaux dans les activités d'éveil).

Avec la signature d'une première convention en 2024, la CCVD a souhaité s'engager dans un soutien aux écoles de musique (école associative des Ramières, SIEA Livron-Loriol), en fonctionnement et pour leurs actions d'éducation artistique et culturelle. Établissement le plus important et le plus structuré du territoire, notre école a un rôle primordial à jouer dans le travail avec le service culture de l'intercommunalité, qui va se poursuivre au cours des années à venir. Une évolution à l'échelle communautaire pourrait même être envisagée dans les années à venir pour l'école, le rayonnement intercommunal au-delà des deux villes membres du SIVU.

---

13 <https://www.culture.gouv.fr/fr/espace-documentation/Bulletin-officiel/Bulletin-officiel-Hors-série-n-5-septembre-2023> ; si ce document fixe en premier lieu un cadre pour les établissements classés par l'État, il n'en demeure pas moins une référence pour l'ensemble des établissements d'enseignements artistiques.

# PERSPECTIVES

## I. Orientations générales

En 2023, les villes de Livron et Loriol ont souhaité recenser les besoins et demandes de la population sur le territoire en matière d'enseignements et d'activités artistiques, afin d'élaborer des propositions pour élargir l'offre. Ce travail a été conduit par la direction de l'école de musique dans le cadre de l'élaboration du présent projet d'établissement.

Les travaux menés en interne et lors de différentes consultations (rencontre participative, questionnaires, échanges avec les élus et partenaires<sup>14</sup>...) ont permis de dégager cinq axes d'orientations générales :

- **Pérenniser l'existant, qui a fait ses preuves**, en consolidant les classes instrumentales afin d'équilibrer l'offre et en sanctuarisant les dispositifs en milieu scolaire (OAE, ateliers au collège...), portes d'entrée vers la pratique artistique.
- **Développer les actions d'éducation artistique et culturelle** s'adressant à l'ensemble de la population, en lien avec les équipements et services culturels.
- **Élargir l'offre d'enseignements et de pratiques artistiques** en favorisant l'inclusion de tous les publics, avec des modalités d'accès et des parcours diversifiés.
- **Se doter de moyens humains et matériels adaptés** au fonctionnement courant (locaux d'accueil, matériel) et aux projets ponctuels (personnel et équipement techniques), en interne ou dans le cadre de mises à dispositions.
- **Se projeter à l'échelle communautaire** en imaginant des modalités d'actions vers et avec d'autres communes.

Dans un second temps, en travaillant sur les représentations de chacune et chacun, il a été tenté de définir l'établissement en une phrase, devenue le titre du projet d'établissement :

**« Un espace dédié aux pratiques, à l'enseignement et aux rencontres artistiques pour le territoire. »**

Les actions présentées dans la partie suivante, issues des réunions de travail en équipe et des divers échanges avec les élus, partenaires, usagers et habitants, ont été organisées à partir de cette tentative de définition.



<sup>14</sup> Voir annexes

## II. Actions

### Proposer une offre pédagogique large et inclusive

- ❖ Mettre en place un **cursus théâtre** au sein de l'établissement, en s'appuyant sur les expériences passées ou en cours : collaborations entre les différents ateliers, intégration à la formation musicale, stages...
  - Création de 3h30 d'interventions hebdomadaires à la rentrée de septembre 2025
  - Nombre d'heures à réévaluer en fonction des besoins afin de développer l'enseignement et la pratique du théâtre
- ❖ Développer les **pratiques vocales pour les enfants** en proposant des dispositifs complémentaires au sein de l'établissement et **dans les établissements scolaires**.
  - Mise en place d'un projet "voix" - 1h30 hebdomadaires d'interventions en école élémentaire à la rentrée de septembre 2025 (2 classes de CM)
  - Restructuration de la filière voix (cursus, ensembles) afin de proposer des parcours adaptés à l'âge et au projet de chaque élève
- ❖ Élargir l'offre d'**initiation instrumentale** et rendre plus lisible l'offre pour les **débutants**.
  - Élargissement du parc instrumental afin de disposer de matériel adapté à des âges et profils variés
  - Répartition de l'offre de découverte (lieux et horaires) permettant de répondre aux contraintes d'un large public
- ❖ Structurer des possibilités de cursus spécifiques pour les **adultes**.
  - Mise en place d'une offre pédagogique permettant de répondre à la variété des profils et d'accompagner les personnes vers une pratique autonome
- ❖ Proposer un accueil adapté pour les **élèves à besoins particuliers**.
  - Possibilités d'aménagements de cursus, procédure de demande et de suivi, identification de référents pour les familles
- ❖ Développer des propositions sur **d'autres temporalités** : stages, *masterclasses*, conférences...
  - Propositions portées par des structures tierces accueillies dans les locaux
  - Heures ou budget alloué à des enseignements complémentaires à ceux dispensés en année scolaire

## Accueillir et accompagner les pratiques artistiques

- ❖ S'affirmer en tant que **pôle-ressources** pour l'accueil et l'accompagnement des pratiques artistiques en amateurs et professionnelles : locaux de répétitions, accompagnement, orientation, possibilités de diffusion...
  - Possibilités d'accès en autonomie aux locaux de répétition à Livron (conventions, procédures, matériel disponible)
  - Accueil de résidences artistiques à la maison Pignal
  - Proposition similaire à Loriol (nécessite des locaux adaptés et équipés)
- ❖ Associer des **partenaires** (centre social...) autour du développement des pratiques en amateurs.
  - Organisation d'événements communs en lien avec d'autres services et acteurs locaux
  - Travail en réseau avec des établissements proches pour l'organisation de rencontres et de temps forts
- ❖ Poursuivre et élargir les partenariats permettant de mixer les pratiques (musique, théâtre, danse, vidéo...) et de **coconstruire des projets artistiques**.
  - Participation à la dynamique lancée par la ville de Livron autour des cultures et danses urbaines
  - Portage de cette proposition par l'établissement à étudier (budget alloué / heures)
- ❖ Valoriser les pratiques collectives des élèves en conventionnant avec des **ensembles amateurs ou d'autres établissements**.
  - Pérennisation du dispositif mis en place pour « l'orchestre à danser » et extension de cette initiative à d'autres pratiques d'ensemble avec d'autres établissements proches
  - Travail en réseau, temps de concertation avec les professeurs concernés

## Susciter les rencontres et l'ouverture culturelle

- ❖ Accueillir des **artistes invités** pour des résidences de création en lien avec les élèves et la population.
  - Poursuite des projets d'éducation artistique et culturelle en lien avec la programmation culturelle municipale
  - Possibilités de résidences de création, avec une programmation directement portée par l'établissement ?

- ❖ Proposer des **rencontres** et **stages** de découverte pour tous les publics.
  - Offre ponctuelle complémentaire des enseignements dispensés à l'année, incluant une ouverture à d'autres champs artistiques (danse, arts plastiques...)
  - Structuration de ces propositions sous forme de programmation annuelle ou trimestrielle
- ❖ Amener les **familles** au **spectacle**, en lien avec les équipements et services culturels ou en proposant une programmation.
  - Poursuite du travail de partenariat avec le service culturel de la ville de Livron (propositions de programmation, participation d'élèves, projets EAC...) et avec le cinéma de Loriol (ciné-concerts)
  - Propositions à destination des familles (sorties au spectacle, rencontres en fins de résidences...)
- ❖ **Délocaliser des cours** pour aller à la rencontre de nouveaux publics (éveil artistique, actions de sensibilisation ponctuelles...)
  - Poursuite des actions engagées dans les structures d'accueil de jeunes enfants et de personnes âgées : cours délocalisés, interventions ponctuelles, rencontres, échanges.
  - Expérimentation de cours de découverte « hors-les-murs » (en redéployant une partie des heures d'éveil existantes)
- ❖ **Accueillir** dans nos locaux des structures extérieures pour des activités artistiques (CLSH...)
  - Volume d'heures annuelles permettant de proposer des activités d'initiation et de pratique artistiques pendant les vacances scolaires
  - Convention avec le Centre social de Livron, à étendre si possible à Loriol

## Adapter les moyens au projet

- ❖ Travailler sur un projet de **locaux adaptés à Loriol**, permettant d'accueillir diverses pratiques artistiques.
  - Projet de réhabilitation et d'adaptation des locaux d'enseignement
  - Réflexion globale Loriol / Livron / CCVD
- ❖ Réfléchir à un **équipement mutualisé à Livron** pour une programmation culturelle, l'accueil de résidences et les répétitions musicales ou théâtrales.
  - Recensement des besoins communaux et intercommunaux
  - Appui du service culture de la CCVD afin de s'inscrire dans une dynamique de mutualisation à l'échelle du territoire
- ❖ Penser les **moyens techniques** (humains et matériel) à l'échelle intercommunale.

- Solution mutualisée pour la régie technique des événements, équilibrée pour les communes
- Équipement permettant de faciliter l'organisation de manifestations sur le territoire
- ❖ Faire évoluer la **dotation horaire** pour les classes en besoin de développement et créer des heures de **coordination / direction adjointe**.
  - Plan pluriannuel d'évolution des heures pédagogiques
  - Création d'un emploi de direction adjointe / coordination pédagogique à temps non complet pour seconder la direction générale

## S'ouvrir vers l'intercommunalité

- ❖ **Renforcer le lien avec la CCVD** dans le cadre de la convention existante, impliquer celle-ci dans le cadre de projets et d'équipements mutualisés.
  - Accompagnement technique et financier par la CCVD
- ❖ Travailler en lien avec l'**école de musique associative des Ramières** (projets inter-classes, mutualisation de compétences, mise en cohérence de l'offre, travail en commun-FM...).
  - Engagement dans une réflexion commune, organisation de temps partagés
  - Temps de coordination, heures allouées à des projets inter-écoles
- ❖ S'impliquer dans les **projets portés par la CCVD** en matière d'enseignements et de pratiques artistiques (offre itinérante).
  - Participation aux temps de rencontre et de réflexion proposés
- ❖ Faire évoluer l'établissement vers l'intercommunalité (vers un conservatoire à rayonnement intercommunal ?).
  - Proposition et validation d'une feuille de route concernant le rayonnement et le dimensionnement de l'établissement

## III. Évolutions nécessaires

Afin de poursuivre les évolutions engagées ces dernières années, l'établissement doit se doter progressivement d'outils transversaux permettant de faire face à l'ensemble de ses missions et aux enjeux actuels :

- Un nouveau **règlement pédagogique**, avec une offre renouvelée, une diversité de cursus pour différents publics et des modalités d'évaluation clarifiées ;
  - Temps de concertation et de réflexion (direction, équipe pédagogique)

- Une démarche d'**inclusion**, à travers des parcours adaptés, la désignation d'un·e référent·e handicap au sein de l'équipe pédagogique et la mise en place d'outils de suivi des élèves à besoins particuliers ;
  - [Information et formation des agents, temps dédié](#)
- Une **charte éthique** telle que préconisée dans le SNOP 2023, permettant de réfléchir aux principes et bonnes pratiques essentielles à la mission de service public de l'établissement (laïcité, déontologie, postures professionnelles, conflits d'intérêt, prévention et lutte contre les VHSS, ...) ;
  - [Formation, information, travail en réseau](#)
- La prise en compte de la **transition écologique** dans l'ensemble des actions, à commencer par les déplacements du public et des agents, ainsi que des consommations et des achats responsables ;
  - [Appui des communes, travail en réseau](#)
- Un plan de **formation** et de **prévention**, en sollicitant l'appui et les compétences des agents de prévention des communes.
  - [Contributions extérieures \(accompagnement, formation\)](#)

La mise en œuvre des actions décrites en II nécessite des **moyens humains**. Des créations d'heures et/ou de postes doivent progressivement être envisagées pour :

- Les classes instrumentales en développement, en augmentant les postes à faible nombre d'heures ;
- L'intégration progressive de nouvelles disciplines (théâtre, danse...) ;
- Afin de faire face à la multiplicité des projets et des interlocuteurs sur le territoire, il est indispensable de compléter le poste de direction par des heures de direction adjointe et de coordination des projets.

La question des **locaux** est cruciale, la configuration actuelle étant un frein important au développement de l'offre sur le territoire, mais elle ne peut être traitée au niveau du SIVU. Un travail avec les communes membres et la communauté de communes doit être mené durant les prochaines années sur ce point.

## IV. Mise en œuvre et évaluation

### Les instances de concertation

**Le Conseil syndical**, composé d'élus représentant chaque commune adhérente, est l'organe délibérant du SIVU. Il règle, par ses délibérations, les affaires du syndicat, est consulté lorsque les textes l'exigent, vote le budget, organise le fonctionnement du service et gère le personnel.

Le **conseil d'établissement** réunit les élus siégeant au Conseil syndical, des représentants des enseignants, des usagers (grands élèves ou parents), du Conseil départemental, ainsi que la direction de l'établissement. Il permet d'améliorer la lisibilité des instances de concertation et de disposer d'un espace de réflexion avec une participation directe des usagers et des agents. Il joue un rôle consultatif et peut faire des propositions. Des partenaires extérieurs peuvent y être invités.

Les **réunions d'équipe** rassemblent l'équipe pédagogique et administrative. En plénière deux fois par an au minimum, elles permettent de travailler sur la mise en place des actions, les cursus proposés, les projets communs, l'évaluation des élèves... D'autres temps en petits groupes sur des thématiques ciblées (inclusion, formation musicale, pratique des adultes) sont organisés au fil de l'année scolaire. Ce travail est essentiel pour assurer la cohérence de l'offre au sein de l'établissement.

La mise en place d'un **conseil pédagogique**, composé de la direction et de quelques enseignants référents, serait à envisager au regard du développement de l'établissement.

## Échéancier et suivi des actions

La mise en œuvre des actions proposées dans le présent projet d'établissement, planifiée sur cinq ans, fera l'objet d'une évaluation intermédiaire chaque année dans le rapport d'activité. Des indicateurs d'activité et de résultat définis en amont permettront un suivi de chaque action. Ceux-ci figurent dans les tableaux en annexe.

## Conclusion prospective

---

L'école musique & théâtre est un établissement en mutation, en forte croissance ces dernières années, avec un élargissement de son champ d'action et de sa zone de rayonnement.

L'école, de musique depuis 2008, puis musique & théâtre en 2025, aurait vocation à devenir un pôle pluridisciplinaire, tel que souhaité lors de la création du SIVU, nommé à dessein « Syndicat intercommunal d'*enseignement artistique* » au sens large.

L'établissement se trouve aujourd'hui à un tournant : un choix devra s'opérer dans les prochaines années quant au territoire et à la population visés par ce service public.

La structuration actuelle en SIVU le cantonne au périmètre restreint des communes membres, avec des contraintes de fonctionnement lourdes par rapport au dimensionnement du service. Celui-ci n'en demeure pas moins efficace et apporte à la population une offre de proximité, avec une bonne capacité d'adaptation et un fort ancrage local.

Basculer vers l'intercommunalité constituerait un changement d'échelle loin d'être insurmontable, les communes de Livron et Loriol représentant déjà, à elles seules, plus de la moitié de la population du territoire. Le conventionnement avec la CCVD et les mutualisations en cours avec l'école associative des Ramières constituent un premier pas dans cette voie. Se tourner vers l'ensemble des communes nécessiterait d'imaginer de nouvelles modalités d'action : itinérance, diffusion, EAC, milieu scolaire... notamment pour les plus éloignées géographiquement.

Dans tous les cas, le développement de l'offre d'*enseignement* souhaité par les élus ne pourra s'opérer qu'avec une augmentation des moyens humains et une adaptation des équipements. Aujourd'hui, l'école bénéficie d'une image positive et d'une forte motivation de l'équipe enseignante, malgré des temps de cours parfois réduits et des conditions d'accueil à améliorer. La prise en compte de ces contraintes dans les prochaines années permettra de ne pas laisser s'essouffler l'engagement actuel.

L'année 2026 étant celle d'un nouveau mandat, la feuille de route devra s'écrire avec les nouvelles équipes municipales et intercommunale.

## Annexes

---

- 1. Tableaux de synthèse des actions**
- 2. Calendrier et démarche d'élaboration du projet d'établissement**
- 3. Synthèse de la rencontre participative du 18 novembre 2023**
- 4. Questionnaire à destination des habitants**
- 5. Résultats de l'enquête réalisée en 2024**
- 6. Délibération**

## Proposer une offre pédagogique large et inclusive

ACTIONS	MISE EN ŒUVRE		EVALUATION	
	Calendrier prévisionnel	Conditions nécessaires (moyens organisationnels, humains, financiers, matériels, techniques...)	Indicateurs d'activité	Indicateurs de résultat
Mettre en place un <b>cursus théâtre</b> au sein de l'établissement	Rentrée 2025 (2 ateliers), puis montée en puissance les années suivantes	Heures d'enseignement (création de poste)	Nombre d'ateliers et d'inscriptions	% de participants poursuivant leur cursus
Développer les <b>pratiques vocales pour les enfants</b>	Rentrée 2025	Locaux adaptés  Temps de concertation, élaboration et formalisation des parcours, communication au public  Heures d'enseignement  Concertation pédagogique, structuration de l'offre et des projets Partenariat Education nationale pour les actions en milieu scolaire	Collaborations, liens avec les autres disciplines  Nombre de représentations	Nombre de nouvelles demandes d'inscriptions  Fréquentation des spectacles
Élargir l'offre d' <b>initiation instrumentale</b> et rendre plus lisible l'offre pour les <b>débutants</b>	2025, 2026, 2027	Heures dédiées et regroupées (moyens humains et salles disponibles en nombre suffisant)  Parc instrumental	Diversification de l'offre pour les débutants  Augmentation du parc disponible, taux d'utilisation	Taux de réinscription Retours des enseignants et des élèves Fréquentation des spectacles  Nombre d'inscriptions en initiation instrumentale
Structurer des possibilités de cursus spécifiques pour les <b>adultes</b>	Rentrée 2026, puis retours d'expériences et ajustements les années suivantes	Temps de concertation, élaboration et formalisation des parcours, communication au public  Offre d'ateliers répondant aux besoins	Taux de réinscription / suivi des disciplines  % de participants poursuivant leur cursus / turn over Nombre d'élèves accompagnés vers une pratique autonome	
Développer des propositions sur <b>d'autres temporalités</b> : stages, masterclasses, conférences...	2026	Possibilités de prestations publiques Partenariats extérieurs et/ou heures d'enseignements spécifiques  Locaux adaptés	Nombre d'actions mises en place	Nombre d'inscriptions

## Accueillir et accompagner les pratiques artistiques

ACTIONS	Calendrier prévisionnel	MISE EN ŒUVRE		Indicateurs d'activité	EVALUATION
		Conditions nécessaires (moyens organisationnels, humains, financiers, matériels, techniques...)	Indicateurs de résultat		
S'affirmer en tant que <b>pôle-ressources</b> pour l'accueil et l'accompagnement des pratiques en amateurs : lieux de répétitions, accompagnement, orientation, possibilités de diffusion...	Déjà en cours, à développer	Locaux adaptés et suffisamment disponibles	Nombre de conventions	Public touché	% de réinscription
Associer des <b>partenaires</b> (centre social...) autour du développement des pratiques en amateurs	2028-2030	Matériel de répétition et de diffusion Heures d'accompagnement (pédagogiques) et de gestion (administratives)	Taux d'occupation	Evolution des demandes	
Poursuivre et élargir les partenariats permettant de mixer les pratiques (musique, théâtre, danse, vidéo...) et de <b>coconstruire des projets artistiques</b>	2028-2030	Temps alloué pour la recherche et la mise en place de partenariats Matériel scénique, personnel technique Budget alloué aux projets	Nombre de projets ou d'événements	Publics touchés	
Valoriser les pratiques collectives des élèves en conventionnant avec des <b>ensembles amateurs ou d'autres établissements</b>	Structuration progressive à partir de 2026	Recensement des offres en interne et aux alentours, rencontres et concertations, mise en place de conventions	Nombre de conventions concernés	Nombre d'élèves concernés	Retours des partenaires

## Susciter les rencontres et l'ouverture culturelle

ACTIONS	Calendrier prévisionnel	MISE EN �ŒUVRE Conditions nécessaires (moyens organisationnels, humains, financiers, matériels, techniques...)	Indicateurs d'activité	EVALUATION Indicateurs de résultat
Accueillir des artistes invités pour des résidences de création en lien avec les élèves et la population	2027-2030	Budget alloué aux actions de médiation et de diffusion	Nombre de projets / conventions	Fréquentation, diversité des publics touchés
Proposer des rencontres et stages de découverte pour tous les publics	Mise en place progressive à partir de 2026	Partenariats avec les autres services et acteurs culturels	Implication des partenaires	
Amener les familles au spectacle, en lien avec les équipements et services culturels ou en proposant une programmation	2028-2030	Heures allouées aux projets Partenariats extérieurs et/ou heures d'enseignements spécifiques	Nombre d'actions ou de séances proposées	Fréquentation, diversité des publics touchés
Délocaliser des cours pour aller à la rencontre de nouveaux publics (éveil artistique, actions de sensibilisation ponctuelles...)	2026-2027	Communication et gestion administrative Locaux adaptés et disponibles Implication dans les programmations, propositions de projets	Nombre de séances proposées	Fréquentation, diversité des publics touchés
Accueillir dans nos locaux des structures extérieures pour des activités artistiques (ALSH...)	Déjà en cours, à poursuivre de façon régulière	Accès facilité aux lieux culturels Recensement des lieux possibles, évaluation des publics potentiels, rencontres des partenaires Heures dédiées Structures et locaux adaptés	Nombre de séances proposées	Nombre de participants Evolution des publics
		Elaboration de propositions pédagogiques spécifiques, à construire avec les partenaires	Nombre et diversité d'actions proposées	Réponses des partenaires
			Publics touchés	

## AdAPTER LES MOYENS AU PROJET

ACTIONS	MISE EN �ŒUVRE		EVALUATION		
	Calendrier prévisionnel	Conditions nécessaires (moyens organisationnels, humains, financiers, matériels, techniques...)		Indicateurs d'activité	Indicateurs de résultat
Travailler sur un projet de <b>locaux adaptés à Loriol</b> , permettant d'accueillir diverses pratiques artistiques	2027-2030	Prise en main du dossier par la ville de Loriol et la CCVD, en associant l'établissement	Réalisation des réhabilitations nécessaires en termes d'accueil et de sécurité	Accueil de pratiques en amateurs à Loriol (locaux de répétitions)	Possibilités de petites prestations publiques
Réfléchir à un <b>équipement mutualisé à Livron</b> pour une programmation culturelle, l'accueil de résidences et les répétitions musicales ou théâtrales	2027-2030	Prise en main du dossier par la ville de Livron et la CCVD, en associant l'établissement	Réalisation d'une extension de bâtiment correspondant au projet initial -> la pratique orchestrale (classes-orchestres) et théâtrale -> la programmation de spectacles -> des résidences artistiques	Capacité d'accueil permettant : -> la pratique orchestrale (classes-orchestres) et théâtrale	
Penser les <b>moyens techniques</b> (humains et matériel) à l'échelle intercommunale	2026-2028	Mise à disposition de personnel technique et de matériel scénique	Nombre de prestations assurées	Retours des enseignants, des participants et du public	Respect des contraintes et des fiches techniques
Faire évoluer la <b>dotation horaire</b> pour les classes en besoin de développement et créer des heures de <b>coordination / direction adjointe</b>	2026-2030	Prise en compte des besoins de l'établissement par les communes Progression de la participation des communes afin de développer les heures d'enseignement Création d'un poste de direction adjointe à temps non complet	Augmentation des heures d'enseignements Recrutement	Diversification des disciplines et des projets Diminution des listes d'attente	

## S'ouvrir vers l'intercommunalité

ACTIONS	Calendrier prévisionnel	MISE EN �ŒUVRE		EVALUATION	Indicateurs de résultat
		Conditions nécessaires (moyens organisationnels, humains, financiers, matériels, techniques...)	Indicateurs d'activité		
<b>Renforcer le lien avec la CCVD</b> dans le cadre de la convention existante, impliquer celle-ci dans le cadre de projets et d'équipements mutualisés	2027-2030	Collaboration entre l'établissement, les villes et les services communautaires, accompagnement par le service culture	Mise en œuvre des projets de réhabilitation et/ou de construction	Locaux adaptés au dimensionnement de l'établissement	
Travailler en lien avec l' <b>école de musique associative des Ramières</b> (projets inter-classes, mutualisation de compétences, mise en cohérence de l'offre, travail en commun FM...)	2025-2026	Volonté mutuelle, temps de rencontre et de concertation	Organisation de rencontres, projets communs, échanges d'élèves	Implication des professeurs et des élèves, public touché	
S'impliquer dans les <b>projets portés par la CCVD</b> en matière d'enseignements et de pratiques artistiques (offre itinérante...)	2026-2030	Implication de l'équipe, portage par le service culture de la CCVD	Participation à la mise en place d'une offre pour le territoire	Augmentation du rayon d'action et du public touché	
Faire évoluer l'établissement vers l'intercommunalité (voire vers un conservatoire à rayonnement intercommunal ?)	2028-2030	Feuille de route en termes de rayonnement et de dimensionnement, projections en vue d'un transfert de compétence	Prise de compétence de l'intercommunalité à la population du territoire	Extension de l'offre à la population du territoire communautaire	
		Volonté politique d'aller vers un classement	d'enseignements artistiques	Engagement d'une démarche de classement	

## ANNEXE 2

### Calendrier et démarche

Le projet d'établissement est le fruit d'une démarche de concertation et d'élaboration démarrée dans la continuité du bilan du précédent projet, réalisé après les perturbations de la période Covid-19.

Elle s'est étalée sur plus de deux ans, avec des périodes de mise en suspend pour cause de trop forte activité. La chronologie ci-dessous, non exhaustive, en retrace les principales étapes. De nombreux échanges, y compris informels, au sein de l'équipe comme avec les partenaires extérieurs, ont également nourri la réflexion.

<b>2022-2023 (préfiguration)</b>	Après le bilan du précédent projet, travail en groupes thématiques au sein de l'équipe, réflexions et propositions
<b>Novembre 2023</b>	Organisation d'une réunion participative sous forme de « forum ouvert <sup>15</sup> »
<b>Juin à septembre 2024</b>	Diffusion d'un questionnaire à destination des habitant·es du territoire
<b>11 décembre 2024</b>	Point d'étape en Conseil syndical, travail sur les représentations et les orientations voulues par les élu·es, à partir des éléments collectés jusqu'alors
<b>Mai-juin 2025</b>	Consultation de l'équipe en groupes restreints sur les principales orientations et actions, discussion sur les principaux retours lors de la réunion de fin d'année
<b>9 juillet 2025</b>	Présentation des orientations et des actions en Conseil d'établissement, puis validation par le Conseil syndical
<b>Juillet-octobre 2025</b>	Phase de rédaction et de mise en forme finale
<b>26 novembre 2025</b>	Présentation et vote en Conseil syndical

*L'une des phases de travail : recensement, classement et priorisation des actions – Conseil syndical du 11/12/2024*

<sup>15</sup> <https://yaplusk.fr/ressources/forum-ouvert/>

## (RÉ)INVENTONS NOTRE ÉCOLE !

### Quelles pratiques artistiques pour demain ?

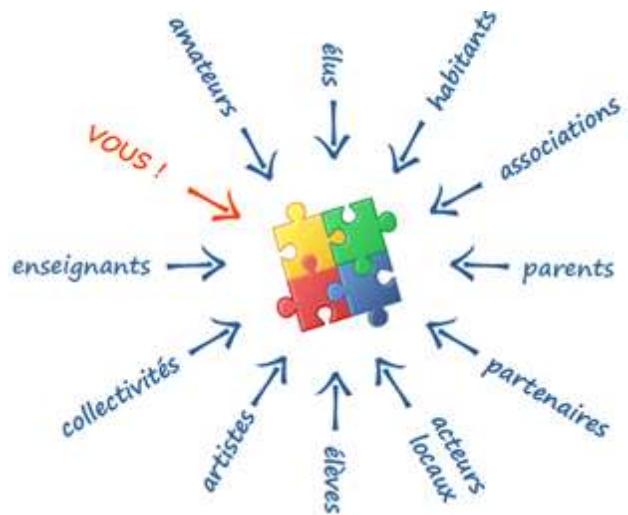
#### SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE

Dans le cadre des réflexions en cours sur l'élaboration du prochain projet d'établissement et l'ouverture possible à de nouvelles pratiques artistiques, l'école de musique a organisé une rencontre participative le 18 novembre 2023 à Livron.

Chaque participant·e a d'abord pu découvrir des supports présentant les missions, les projets, l'offre pédagogique et les moyens de l'école de musique, puis inscrire des sujets, questions ou idées qu'il/elle souhaitait aborder.

Après une mise en commun afin de regrouper certains thèmes, des groupes de réflexion se sont mis en place autour des sujets choisis, sur le principe d'échanges libres devant aboutir à quelques propositions concrètes.

Le résumé des travaux de chaque groupe a ensuite été affiché et résumé. Chacun a pu ensuite marquer (avec une pastille verte) les thématiques et propositions qui lui semblaient les plus importantes.



Ont participé à cette rencontre :

- Jean-Marc Alleron, Philippe Bouchard, Christine Fuentes, Claudine Gatti, Pierre Laurent, Karine Saignol, Sylvain Rotivel, (élèves, parents d'élèves ou autres usagers de l'école de musique) ;
- Patricia Asencio, Nicole Ciappara, Fabienne Constantin-Gélas, Marielle Covell, Valérie Decaens, Nicolas Faure, Violaine Gras, Magali Herrera, Dominique Violet (professeurs), Sylvie Humeniuk (agent administratif), Loïc Guichard (directeur) ;
- Francine Dambrine (conseillère municipale Livron, élue SIEA), Marie-Christine Geay (conseillère municipale Livron) Christiane Lambert (conseillère municipale Livron, présidente SIEA), Virginie Lozano (conseillère municipale Loriol, vice-présidente SIEA), Nathalie Mantonniere (adjointe au maire de Livron, élue SIEA) ;
- Zakia En Nassiri (artiste musicienne), Emmanuel Fontana (professeur d'éducation musicale, collège Anne Cartier), Aurélien Gautier (responsable service culture, Livron), Lydia Héritier (metteuse en scène – Indice 2), Edouard Martini (metteur en scène – indice 2), Hélène Staehle (responsable multi-accueil Pignal).

## Sélection des participant·e·s parmi les actions déjà proposées ou à l'étude :

### MISSIONS

Nombre de « votes »

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elargir les actions en milieu scolaire en lien avec les CMR</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associer le centre social au travail sur les pratiques en amateurs</li> <li>• Faire évoluer l'établissement vers d'autres pratiques artistiques</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions culturelles sur le territoire / Pérenniser et structurer l'offre "petite enfance"</li> </ul>	

### RENCONTRES

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amener les élèves et leurs familles au spectacle</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des parents d'élèves</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bœufs à la médiathèque</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps partagés parents / enfants</li> <li>• TrOll</li> <li>• Prestations (carnaval, FDLM...)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps d'échanges après concerts</li> <li>• Groupes autonomes d'adultes pour jouer sur le territoire</li> </ul>	

### OFFRE PÉDAGOGIQUE

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre régulière de stages</li> <li>• Théâtre</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chœur d'enfants</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet fédérateur chaque année</li> <li>• Formaliser un parcours spécifique adultes</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter le parcours d'initiation instrumentale (nouveaux instruments)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensembles, ateliers, classes-orchestres</li> </ul>	

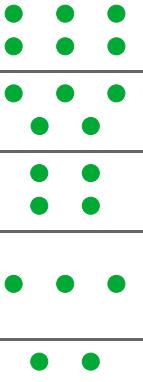
### MOYENS MIS EN ŒUVRE

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terminer le projet de la maison Pignal (salle manquante)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la dotation horaire</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget diffusion (spectacles, résidences)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux adaptés à Loriol</li> </ul>	

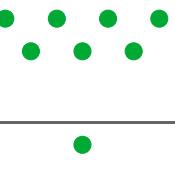
## Résumé et classement des propositions des groupes de travail :

### ●●●●● Élargir l'offre des pratiques artistiques

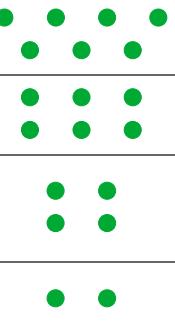
Nombre de « votes »

<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un cursus théâtre amateur dans l'école</li> <li>Proposer une offre en parallèle des ALSH sur des petits projets / stages qui croisent les pratiques pour les vacances scolaires</li> <li>Mixer les pratiques lors de propositions innovantes (sports, arts du cirque, vidéo...)</li> <li>Mettre en place un "répit artistique" pour les jeunes parents sur les temps d'accueil occasionnel en crèche (découvertes musicales ou autres pratiques)</li> <li>Délocaliser les cours pour toucher de nouveaux publics</li> </ul>	

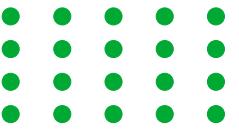
### ●●● Comment structurer l'offre du parcours spécifique pour les adultes en tenant compte de leur diversité ?

<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un questionnaire dans le dossier d'inscription afin de déterminer le parcours musical, le profil, les attentes et les besoins de l'élève, ainsi que ses disponibilités (pour le public actif)</li> <li>Organiser des conférences-concerts pour permettre de découvrir des notions ou pratiques musicales</li> <li>Faire le point à la rentrée pour cibler vers quel(s) atelier(s) l'orienter</li> </ul>	

### ●●● Comment développer davantage la pratique vocale ? (notamment chorale)

<ul style="list-style-type: none"> <li>Relancer un chœur d'enfants (6-10 ans)</li> <li>Diversifier les supports et moyens de communication (affichage, diffusion de concerts, partenariats...)</li> <li>Créer des partenariats avec d'autres chœurs et structures</li> <li>Sensibilisation à la pratique vocale dans les écoles et autres structures (centre social...)</li> <li>Donner l'envie de chanter, faire connaître l'offre en direction du public adulte</li> </ul>	

### ●●● Répartir la charge des locaux entre Livron et Loriol

<ul style="list-style-type: none"> <li>Auditorium (avec gradins) pour l'école et pour le territoire</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Locaux spécialisés par discipline artistique</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Locaux accessibles, en bon état, avec un espace suffisant</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueillir à Pignal d'autres enseignements artistiques les jours où les salles ne sont pas occupées</li> </ul>	

●●● Fédérer autour d'un projet commun

• Trouver un sujet / thème large chaque année (projet partagé par tous)	
• S'associer à des artistes qui orchestrent le projet (résidence) • Autour d'une envie pédagogique (ex : l'émotion dans l'interprétation...)	
• Autour d'un espace-temps (ex : stage 2 jours)	

## Tentative de synthèse

En croisant les idées qui ont émergé des différents groupes d'échanges et les « votes » obtenus sur chaque thème ou proposition, nous pouvons dégager des idées ou préoccupations qui semblent assez largement partagées :

1. **Faire évoluer l'établissement vers d'autres pratiques artistiques**, notamment le **théâtre**, cité à plusieurs reprises.
2. L'importance de la question des **locaux** revient régulièrement dans les échanges, avec une demande de locaux adaptés à chaque activité à Loriol comme à Livron, de terminer le projet de la Maison Pignal (amputé d'une grande salle...) et de disposer d'un auditorium.
3. On note une forte adhésion aux actions en **milieu scolaire** et avec d'autres partenaires (Centre social, petite enfance...), qui concourent à toucher de **nouveaux publics** avec une offre spécifique (ateliers hors-les-murs, stages...). Ceci pourrait amener à relancer un chœur d'enfants via une sensibilisation ou un "focus" sur la **pratique vocale**.
4. La question de la pratique vocale se pose aussi pour les adultes (donner envie de chanter, par exemple en développant les partenariats avec d'autres chœurs et structures). On note un réel souhait de développer et penser un **cursus adulte** adapté au profil de chacun : sonder l'atelier qui correspond le mieux aux attentes/besoins de l'élève, offre régulière de stages de pratiques collectives diversifiées, accompagner l'autonomie des groupes souhaitant se produire à l'extérieur...
5. Les activités de l'école de musique génèrent aussi des **espaces de rencontre et d'échanges** : des propositions existent (bœufs à la médiathèque, cours délocalisés), d'autres sont en cours de création (association de parents d'élèves) ou à imaginer (sorties au spectacle, temps d'accueil familial en crèche, ateliers parents/enfants...).
6. La mise en œuvre de **projets fédérateurs** réunissant les élèves et professeurs autour d'une thématique commune, comme cela a été fait depuis quelques années, crée une dynamique porteuse et permet d'associer d'autres publics (et pourquoi pas des artistes en résidence ?).



**DONNEZ VOTRE AVIS !**

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Dites-nous ce qui vous intéresse ou ce que vous attendez de l'école de musique :

Dans le cadre de l'élaboration du prochain projet d'établissement et de l'ouverture possible à de nouvelles pratiques artistiques, l'école de musique a organisé une rencontre participative fin 2023 à Livron, intitulée « **(Re)inventions notre école ! Quelles pratiques artistiques pour demain ?** »

Dans le but d'associer l'ensemble des habitant-e-s du territoire à ces réflexions, nous vous proposons de répondre à cette courte enquête. D'avance merci pour vos retours !

## 1. Où habitez-vous ?

2. De combien de personne(s) se compose votre foyer ?

Si celui-ci compte des enfants, merci de préciser leur situation :  petite enfance  maternelle  
 scolaire  adolescence  jeune adulte  
 élémentaire  collège  lycée / ann.  études sup.  
 maternelle  école maternelle  école élémentaire  école primaire  collège  lycée

3. Connaissez-vous l'existence de l'école de musicale intercommunale environ 1 km?

1. Avez-vous déjà rencontré à des annotations de liésos de musiques ?

Si oui, pourriez-vous préciser lesquels ? (Fêtes de la musique, concerts de Noël, orchestres aux collèges, orchestre à l'école, réstitutions associant le public scolaire, autres...)

## 5. Savez-vous où se situent les locaux de l'école de musique ?

**6. Les locaux actuels vous semblent-ils adaptés aux activités existantes ?**

Questionnaire à retourner à l'école de musique ou à déposer en mairie (Livron ou Loriol) **avant le 20 juillet 2004**

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE LIVRON-LORIO

Syndicat intercommunal d'enseignement artistique

Maison Pignal • 17 rue des Renoncées • 26250 LIVRON-SUR-DROME  
Tél : 04 75 61 38 70 • Courriel : [ecoledemusique@mairie-livron.fr](mailto:ecoledemusique@mairie-livron.fr) / [ecoledemusique@joril.com](mailto:ecoledemusique@joril.com)

## ANNEXE 4

## Modèle de questionnaire à destination des habitants

ANNEXE 4  
Résultats de l'enquête réalisée en 2024



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Maison Pignal • 17 rue des Renoncées • 26250 LIVRON-SUR-DROME • Tél : 04 75 61 38 70  
Courriel : ecoledemusique@mairie-livron.fr • ecoledemusique@loriol.com  
Siège : MAIRIE • 90 avenue Joseph Combier • 26250 LIVRON-SUR-DROME

## Enquête 2024 sur l'école de musique

### Objectifs et modalités

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'établissement de l'école de musique, un questionnaire a été proposé aux habitant·es du territoire en juin 2024.

Celui-ci a été élaboré à la suite de la rencontre participative organisée en novembre 2023. Il vise à apporter un début de réponse aux questions suivantes :

- Quelle connaissance le « grand public » a-t-il de l'école de musique et de ses activités ?
- Quelles sont ses attentes principales ?

Le questionnaire a été diffusé au public :

- en format papier :
  - à l'école de musique, dans les cours et les espaces d'accueil
  - dans toutes les écoles primaires de Livron et Loriol
  - médiathèques, centre social, accueil des mairies
  - lors de la présentation du rapport d'activité aux Conseils municipaux
  - lors des forums des associations
- sous forme de formulaire en ligne :
  - QR code sur les questionnaires papier
  - lien sur la page Facebook, relayé sur les pages des deux villes
  - publication sur l'application Panneau pocket

### Résultats et analyse

Nombre de réponses obtenues : **147** (50 sur papier et 97 en ligne)

Si le nombre de réponses reste faible au regard de la population concernée (6 809 foyers), il permet toutefois de dégager quelques grandes lignes et a permis de toucher un public n'ayant jamais été inscrit à l'école de musique.

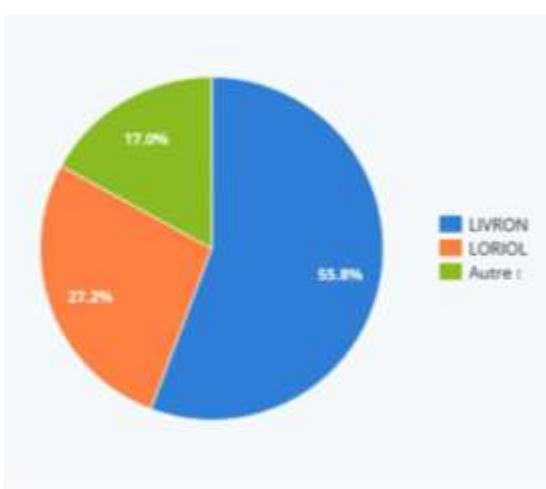
## 1. Public

### Lieux d'habitation :

Les réponses proviennent à presque 56% de Livron, et à seulement à 27% de Loriol.

25 questionnaires viennent de communes extérieures, dont 10 de communes membres de la CCVD.

Au total, 89,8% des participant-es à l'enquête résident sur le territoire de la communauté de communes.



### Composition des foyers :

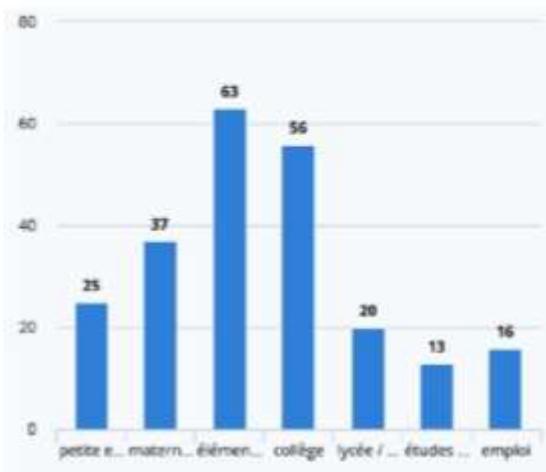
Le nombre moyen de personnes par foyer est de 3,5.

Parmi les familles avec enfants, les tranches d'âges les plus représentées sont celles :

- de l'école élémentaire (43% des réponses)
- du collège (38%)
- de la maternelle (35%)

Cette répartition est assez représentative du public fréquentant l'école de musique.

17% des répondant-es ont au moins un jeune enfant (avant l'entrée en maternelle).

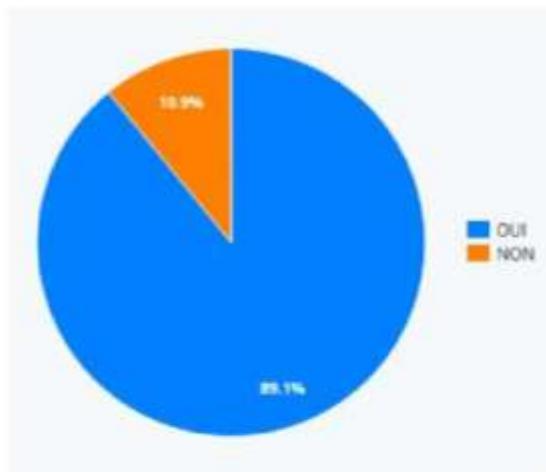


## 2. Connaissance de l'école de musique et de ses activités

### Connaissiez-vous l'existence de l'école de musique intercommunale Livron-Loriol ?

L'école de musique est identifiée par 9 personnes sur 10 environ.

Parmi les personnes ayant répondu, 96% des livronnais-es connaissaient déjà l'école, contre 85% des loriolais-es et 72% des habitant-es d'autres communes.

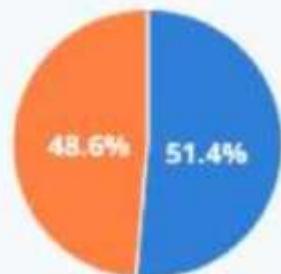


### Avez-vous déjà été élève ou parent d'élève de l'école de musique ?

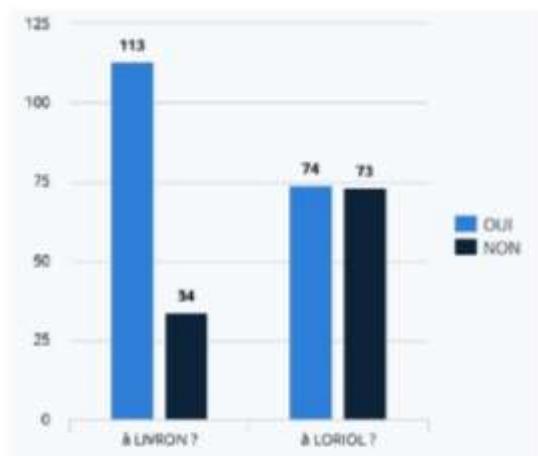
Parmi les personnes connaissant déjà l'école de musique, 36 sont ou ont été élèves / parents d'élèves, 34 ne l'ont jamais été.

*NB : il est possible que certaines familles d'élèves en classes-orchestres aient répondu « non » car ils sont inscrits administrativement dans leur établissement scolaire.*

■ Je suis ou j'ai été élève / parent d'élève  
■ Je n'ai jamais été élève / parent d'élève



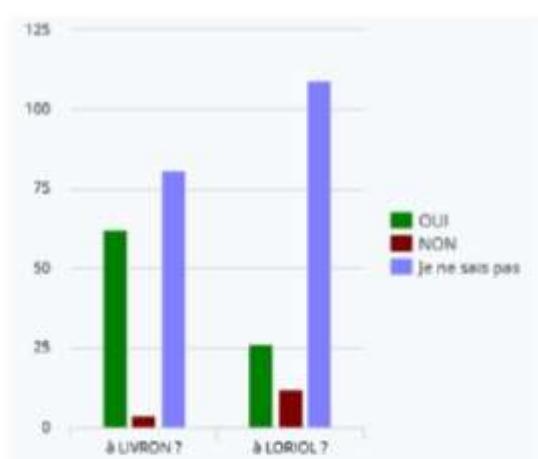
### Savez-vous où se situent les locaux de l'école de musique...



Les locaux de l'école de musique à Livron sont identifiés par 77% des personnes interrogées, ceux de Loriol par 50% des répondants.

Ceci vient confirmer le manque de visibilité et de repérage des locaux de Loriol.

### Les locaux actuels vous semblent-ils adaptés aux activités existantes ?



Sur cette question, la majorité des personnes ne se prononce pas, ce qui est assez logique au vu du nombre de répondant ne fréquentant pas l'école de musique.

Si on ne prend en compte que les réponses par oui ou non, 94% des gens trouvent les locaux de Livron adaptés aux activités, contre 68% pour Loriol.

#### **Si vous avez répondu "non", pourriez-vous préciser les besoins ou manques selon vous ?**

Un peu moins de 9% des personnes ont répondu à cette question ouverte. Celles qui l'ont fait mettent majoritairement en avant le manque d'espace et d'une vraie salle de répétition, ainsi que les locaux non adaptés et peu accessibles à Loriol.

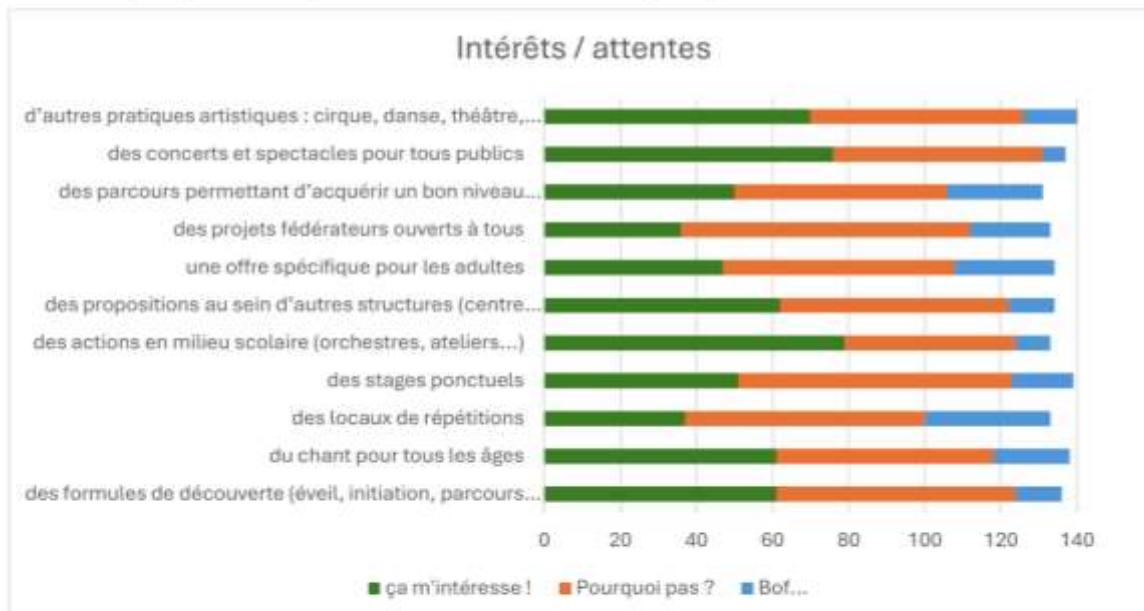
#### **Connaissez-vous des structures ou établissement qui souhaiteraient collaborer ou établir des partenariats avec l'école de musique ?**

11% de réponses. Les structures mentionnées sont en grande majorité celles avec qui nous avons déjà mis en œuvre des partenariats (collèges, écoles, médiathèques, maisons de retraites, petite enfance). Parmi les autres, on peut citer la Croix-Rouge à Livron, le multi-accueil de Loriol, le milieu hospitalier (Valence), des établissements scolaires hors de Livron et Loriol, ou encore des entreprises (propositions « d'animations ou concert sur la pause de midi »).

### **4. Avis et propositions**

Les propositions listées dans cette partie sont issues :

- de l'offre existante ;
- des propositions et priorités issues de la rencontre participative du 18 novembre 2023.



Le public interrogé adhère en grande partie aux propositions formulées. La réponse « bof » ne concerne jamais plus de 25% des réponses et reste la plupart du temps inférieure à 20%.

Les points qui suscitent le plus d'engouement sont **les concerts et les spectacles**, ainsi que les **actions en milieu scolaire**.

Du côté des attentes, 50% des personnes interrogées se disent intéressées par **l'ouverture à d'autres pratiques artistiques** que la musique, et 90% y sont plutôt favorables.

ANNEXE 5  
Délibération

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**  
Ecole musique & théâtre Livron-Loriol

Envoyé en préfecture le 27/11/2025  
Reçu en préfecture le 27/11/2025  
Publié le  
ID : 026-200012151-20251126-2021101-DE  
**S'LO**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL**  
**SÉANCE DU 26/11/2025**

FEUILLET N° 2025/020

Nombre de conseillers	OBJET :	
- en exercice :	6	PROJET D'ETABLISSEMENT 2025-2030
- présents :	4	DÉLIBÉRATION N°
- votants :	4	2025.11.01

L'an deux-mille vingt-cinq, le 26 novembre à 14h00, le Conseil syndical du Syndicat Intercommunal d'Enseignement Artistique, dûment convoqué le 17 novembre 2025, s'est réuni en session ordinaire à Loriol-sur-Drôme sous la présidence de Madame Christiane LAMBERT. Secrétaire de séance : Ghislain COURTIAL.

Présent·es : Christiane LAMBERT, Virginie LOZANO, Francine DAMBRINE, Ghislain COURTIAL.

Excusé·es : Nathalie MANTONNIER, Jérémie RIOU.

Madame la Présidente présente à l'assemblée délibérante le projet d'établissement 2025-2030. Celui-ci définit les grandes orientations pour l'école musique & théâtre Livron-Loriol en fonction de l'existant, des besoins identifiés sur le territoire et des évolutions souhaitées par les élus pour les années à venir.

Ce projet d'établissement est issu d'une démarche de concertation et d'élaboration impliquant l'équipe pédagogique et administrative de l'établissement, les élus, les partenaires et les usagers.

Intitulé « *Un espace dédié aux pratiques, à l'enseignement et aux rencontres artistiques pour le territoire* », il dresse un état des lieux de l'existant, définit des orientations générales et liste des actions à mettre en œuvre dans les années à venir afin de répondre aux objectifs suivants :

- Proposer une offre pédagogique large et inclusive
- Accueillir et accompagner les pratiques artistiques
- Susciter les rencontres et l'ouverture culturelle
- Adapter les moyens au projet
- S'ouvrir sur l'intercommunalité

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical :

- APPROUVE le projet d'établissement 2025-2030 ;
- CHARGE la direction de l'établissement de la mise en œuvre et du suivi des actions définies par ledit projet d'établissement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente :

Le secrétaire de séance :

*E. Jaudut*

